

Coordonnées :

NomPrénom.....

Né(e) le.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Nom/Prénom de l'accompagnant si enfant :

Mail Tél.....

Pièce d'identité : en respect des dispositions réglementant l'organisation des brocantes, vide-grenier, vous devez pouvoir produire l'une des pièces d'identité suivante : carte d'identité, passeport ou permis de conduire. Joindre la photocopie de votre carte d'identité et le règlement à l'ordre du Trésor public .

Numéro : Délivrée le par.....

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce), de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-5 du Code Pénal).

Nombre de tables dons pour : 1 tables => 3€ 2 tables => 5€

Ci-joint le paiement de euros, pour l'emplacement de table(s).

Certifie avoir lu et accepté les conditions du règlement.

Fait àle.....

Signature :

Document à remettre au plus tard le 25 novembre 2024 à la Maison de Vie Sociale en mairie.

Coordonnées :

NomPrénom.....

Né(e) le.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Nom/Prénom de l'accompagnant si enfant :

Mail Tél.....

Pièce d'identité : en respect des dispositions réglementant l'organisation des brocantes, vide-grenier, vous devez pouvoir produire l'une des pièces d'identité suivante : carte d'identité, passeport ou permis de conduire. Joindre la photocopie de votre carte d'identité et le règlement à l'ordre du Trésor public .

Numéro : Délivrée le par.....

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce), de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-5 du Code Pénal).

Nombre de tables dons pour : 1 tables => 3€ 2 tables => 5€

Ci-joint le paiement de euros, pour l'emplacement de table(s).

Certifie avoir lu et accepté les conditions du règlement.

Fait àle.....

Signature :

Document à remettre au plus tard le 25 novembre 2024 à la Maison de Vie Sociale en mairie.